

# Les dénominations du "ruisseau" dans les parlers provençaux

Autor(en): **Bouvier, J.-C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399551>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES DÉNOMINATIONS DU « RUISSEAU » DANS LES PARLERS PROVENÇAUX

La géographie linguistique a certainement une position privilégiée pour l'étude des questions de lexicologie et de sémantique. Certes on a pu croire pendant longtemps que l'onomasiologie était la seule spécialité des dialectologues en matière de lexique. Et les principes mêmes des Atlas linguistiques ainsi que les remarquables études de lexicologie fondées sur ces Atlas et réalisées le plus souvent par une application rigoureuse et féconde de la méthode dite des « mots et des choses », tout cela a contribué à accréditer l'idée que l'onomasiologie était en quelque sorte consubstantielle à la géographie linguistique.

Mais il faut noter que certains des Atlas linguistiques les plus récents, tout en restant fidèles aux principes traditionnels de présentation qui ont fait leurs preuves, ont innové en ajoutant aux cartes onomasiologiques des cartes sémasiologiques dites aussi « cartes inverses », qui offrent au lecteur une répartition géographique des différents signifiés possibles pour un seul signifiant connu dans l'ensemble du domaine. C'est notamment le cas du 4<sup>e</sup> volume de l'*Atlas linguistique de la Gascogne* et aussi de l'*Atlas de l'Alsace* ou encore de l'Atlas roumain de l'Olténie... <sup>1</sup>. Et le commentaire magistral que J. Séguy a fait de l'une de ces cartes inverses de l'*ALG IV* <sup>2</sup> a bien montré que les dialectologues pouvaient renouveler avec profit leur propre discipline en intégrant la sémasiologie, comme les y a invités naguère P. Guiraud <sup>3</sup>, et d'une façon plus générale participer avec dynamisme et succès aux recherches sémantiques actuelles.

1. J. SÉGUY, *Atlas Linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol. IV, Publications du C. N. R. S., 1966 ; E. BEYER, *Atlas Linguistique et ethnographique de l'Alsace*, vol. I, Public. du C. N. R. S., 1969 ; B. CAZACU, T. TEAHA, I. IONICA și V. RUSU, *Noul Atlas Linguistic Român pe Regiuni, Oltenia*, I (1967), II (1970), Editura Academiei Republicii Socialiste România.

2. J. SÉGUY, « Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage », dans *Via Domitia*, nouvelle série, t. III, fasc. 6 (déc. 1967), p. 1-13.

3. P. GUIRAUD, *Patois et dialectes français*, « Que sais-je » ? », P. U. F., 1968.

Grâce à l'immensité et à la diversité du corpus oral recueilli dans les Atlas linguistiques, les dialectologues sont, croyons-nous, très bien placés pour éprouver la solidité de telle ou telle théorie sémantique ou pour apporter des éléments de réflexion aux théoriciens de la sémantique. C'est pourquoi, comme l'a dit récemment Klaus Heger, « il ne faut pas s'étonner si c'est précisément à partir de la géographie linguistique qu'ont pris naissance les discussions autour de la valeur méthodologique des deux directions opposées [sémasiologie et onomasiologie] dans lesquelles peut être employé le modèle du signe <sup>1</sup> ». Et on ne doit pas s'étonner non plus si certains des grands théoriciens de la sémantique moderne sont, tels par exemple MM. Baldinger ou Coseriu, des hommes qui ont développé ou suivi de près les recherches dialectologiques. C'est précisément à M. Baldinger que nous devons la mise au point la plus nette sur les rapports entre sémasiologie et onomasiologie <sup>2</sup>.

L'étude qui va suivre, faite à partir des matériaux recueillis par les divers enquêteurs de l'Atlas linguistique de Provence <sup>3</sup>, combinera les deux points de vue. Par cette double procédure nous voudrions essayer de jeter quelque lumière sur ce qu'il y a de spécifique d'un domaine linguistique particulier dans l'organisation du champ sémantique d'une notion donnée.

\*  
\* \*

En comparant les désignations des cours d'eau dans plusieurs langues romanes ou non romanes, M. O. Ducháček a insisté avec raison sur l'originalité de la « microstructure lexicale » du français moderne <sup>4</sup>. Alors que les autres langues distinguent, avec plus ou moins de netteté, les grands cours

1. K. HEGER, « L'analyse sémantique du signe linguistique », dans *Langue française*, 4-1969 (« La Sémantique »).

2. K. BALDINGER, « Sémasiologie et onomasiologie », dans *RLiR*, t. XXVIII, 1964, p. 249-272.

3. Nous avons dépouillé pour ce travail les enquêtes pour l'Atlas linguistique de Provence faites par M<sup>me</sup> Martel pour la plus grande partie de la Provence, par M. Roux pour le Var, M. Rostaing pour une partie des Bouches-du-Rhône, M. Compan pour une partie des Alpes-Maritimes, M. Granger pour plusieurs localités du Var, M. Teston pour quelques points des Alpes de Haute-Provence... et nous-même pour l'ensemble de la Drôme. Notre information est malheureusement lacunaire dans le nord des Alpes-Maritimes et le nord-est des Alpes de Haute-Provence : les enquêtes de cette région sont pour une part inachevées et pour une autre part enfermées dans des bandes magnétiques non encore transcrites.

4. O. DUCHÁČEK, « Microstructures lexicales », dans *Études romanes de Brno*, 1969, p. 139.

d'eau des moyens (latins AMNIS-FLUVIUS), le français donne à l'opposition *fleuve*/*rivière* un tout autre contenu : le fleuve va, on le sait, à la mer, mais non la rivière.

La langue d'oc fait cause commune sur ce point avec la langue d'oïl. Et les dénominations que donnent les dictionnaires appartiennent aux mêmes étymons que celles du français : *flume*, *ribièro* ..... Mais il n'en est pas de même pour la troisième catégorie, celle des « petits cours d'eau ». Une sous-catégorie existe dans la langue d'oc, celle du « tout petit cours d'eau » (voir par exemple *rialet*, *rialoun*, *valadoun*... dans le *TDF* de Mistral), alors qu'elle a disparu en français depuis la perte de *ru*. Et surtout la diversité des désignations laisse supposer que, dans les parlers de langue d'oc, cette notion de « petit cours d'eau » n'est peut-être pas, ou n'a pas toujours été, définie ni exprimée de la même façon que dans le nord du gallo-roman.

A vrai dire cette diversité est surtout sensible dans la moitié orientale de la langue d'oc. Dans le Sud-Ouest selon le témoignage de l'*ALG* ou de l'*ALF*, il semble bien que les types *riu* ou *arriu*, venant du latin RIVU, soient largement dominants <sup>1</sup>. Dans le Sud-Est au contraire les enquêtes de l'Atlas linguistique de Provence, confirmant et précisant les informations de l'*ALF*, révèlent que *rièu* au sens de « ruisseau » est assez rare. Nous ne le trouvons attesté que dans trois zones très réduites du domaine provençal : sur une bande étroite qui traverse en diagonale la Provence, de la Drôme aux Alpes-Maritimes (points 28, 32, 41, 43, 61, 56, 69, 74, 122...) ; dans le Vercors et le Trièves, le long de la frontière linguistique entre franco-provençal et provençal ; et enfin dans la partie orientale des Hautes-Alpes, le long de la frontière politique franco-italienne (pts 20, 31...).

Comme l'indique la carte, les désignations du « ruisseau » dans la plus grande partie du domaine provençal se ramènent à deux types essentiels qui constituent des aires homogènes :

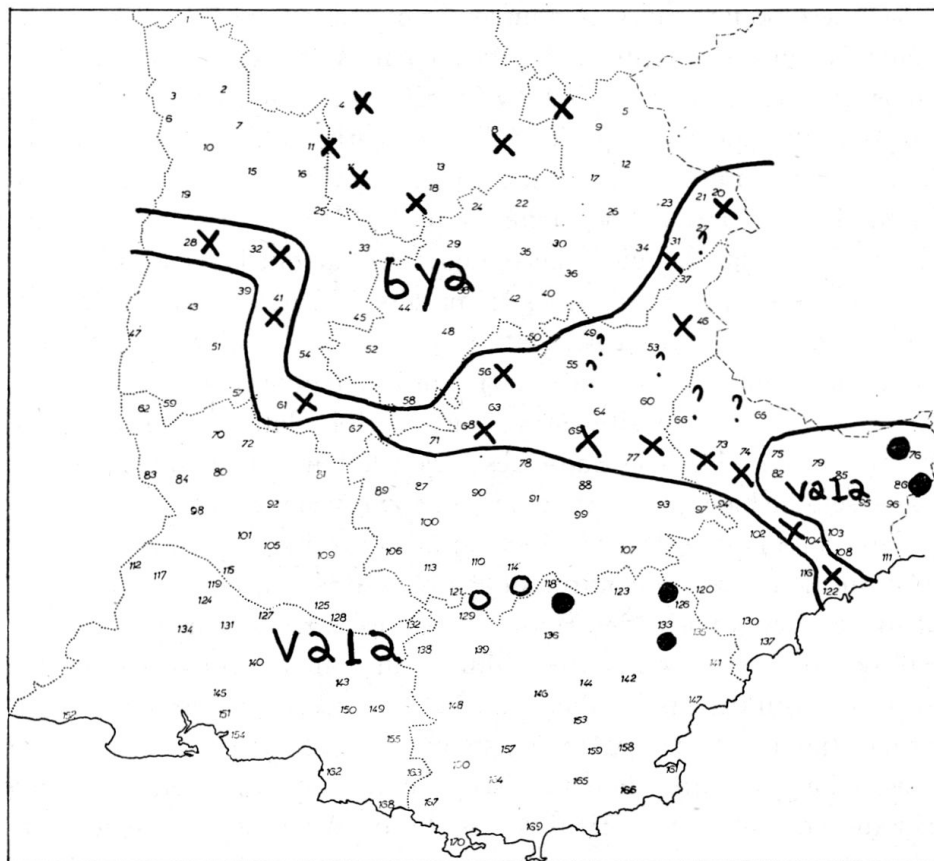
— le type *bya* dans le Nord (variantes phonétiques *byau*, *byal*...) : Hautes-Alpes et moitié nord de la Drôme. Il s'agit en fait du prolongement en domaine d'oc d'une vaste aire franco-provençale qui s'étend principalement sur les départements de l'Ain, de l'Isère, du Jura <sup>2</sup> ;

— le type *vala* qui semble disposer de la « majorité absolue » à l'époque actuelle puisque son aire d'extension, essentiellement méridionale, couvre plus de la moitié de l'espace géographique de l'Atlas. Ce type se présente

1. *ALF*, carte 1175 « sauter OUTRE UN RUISSEAU » ; *ALG*, t. III, c. 996 « ruisseau ».

2. Voir *ALF*, c. 1175 B et *ALLy*, t. III, c. 860.

parfois avec le suffixe à nasale dans le Sud-Est du domaine : *valũ* aux points 88, 118, 133, 135, 76...



# ATLAS LINGUISTIQUE DE PROVENCE :

## Les noms du ruisseau.

× : type *rièu*.    ● type *valũ*.    ○ : type *kanqu*, *kanqu mayré*.

*Remarque.* Il faut noter aussi une autre désignation qui n'a, semble-t-il, été rencontrée que deux fois : *kanau* au pt 114 et *kanau-mayre* (litt. canal-mère) au pt 110, au sens de « ruisseau » ordinaire <sup>1</sup>.

1. Nous utilisons dans cette étude une transcription phonétique normalisée qui correspond à la variante phonétique la plus usuelle dans chacune des aires : *rièu*, *bya*, *vala*. Des transcriptions plus précises ne sont données que quand il s'agit de rapporter un exemple à une localité particulière.

La géographie linguistique nous renseigne assez clairement sur les rapports entre les trois types principaux. L'aire de *rièu* est une aire brisée et non pas continue comme les deux autres. De plus elle se développe surtout à la périphérie du domaine provençal, dans des zones conservatrices (Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Trièves et Valgaudemar). Cela veut dire sans doute, pour reprendre les termes gilliéroniens, bien connus, que ces attestations de *rièu* sont les « points d'affleurement » d'une couche lexicologique primaire recouverte par les types secondaires *bya* et *vala*.

Et il est manifeste que l'étymologie, la toponymie, les documents anciens aussi bien que la comparaison avec d'autres domaines linguistiques confirment le caractère secondaire de *bya* et de *vala*.

La forme *bya* ou *byau*, c'est bien sûr l'équivalent provençal du français *bief* « canal creusé pour arroser les prairies ou amener l'eau à un moulin » dont l'origine gauloise (*bedu-*) semble peu contestable <sup>1</sup>. Et c'est bien encore cette signification que le mot a conservée en Provence, lorsqu'il n'a pas été remplacé par l'emprunt au français *canal* (voir plus loin) <sup>2</sup>.

L'étymologie de *vala* est moins claire. Comme l'a noté le *FEW*, on peut voir dans ce mot un dérivé de *VALLIS* ou de *VALLUM* <sup>3</sup>. Les diverses significations de *vala* en langue d'oc, dont nous allons bientôt faire état, autorisent les deux interprétations. Mais de toute façon il semble bien s'agir à l'origine d'un vallonnement plus ou moins large creusé par la nature (vallée, vallon...) ou par l'homme (fossé...).

Il ne nous était pas possible de dresser un inventaire systématique des textes anciens de toute la Provence sur cette question. Pour l'ensemble du domaine de brèves observations seront suffisantes. On sait que la langue littéraire médiévale ne connaît que la forme *riu*, dont les Troubadours en particulier font un grand usage. D'autre part selon les dictionnaires *vala* au Moyen Age ne signifie que « fossé » ou « val » <sup>4</sup>.

Pour la Drôme nous avons dépouillé un grand nombre de textes. Bien que les références aux cours d'eau y soient rares, une constatation s'impose : *riou*, *rièu* sont les seules appellations du « ruisseau » que nous ayons trouvées. Par exemple dans les trois *terriers d'Alixan* (point 10), écrits au XIII<sup>e</sup> siècle :

1. *FEW*, I, p. 312. La définition est empruntée à cet article du *FEW*. Les formes occitanes remontent évidemment à *BED-* + *-ALE* : d'où *besal*, *besau*, *bial*, *biau*, *bia*...

2. Voir *TDF*, I, 274, art. *besau*.

3. *FEW*, XIV, 137-138 et note 6, p. 150.

4. Voir en particulier LEVY, *Petit dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, 1966.

- « al riou de Bruaylas » (1<sup>er</sup> terrier, § 1) ;  
 « l'ort de Rieufret, que se ten d'una part al dit rieu... »  
 (2<sup>e</sup> terrier, § 10) <sup>1</sup>.

De même, dans un *Acte passé à Valence* (près du point 10) au XIV<sup>e</sup> siècle, apparaît l'anthroponyme *Peyrotos del riu* <sup>2</sup>.

La forme *bial* s'applique exclusivement dans ces textes, comme dans ceux du Sud, au « canal » et particulièrement au « canal conduisant l'eau au moulin ». Par exemple dans l'*Acte* cité précédemment : « josta lo bial » (dau moli).

Le remplacement de *riou* par *bial* pour désigner le « ruisseau » semble même être un fait assez récent dans la Drôme, si l'on croit du moins le *Dictionnaire à l'usage des Romanais* écrit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cet ouvrage, resté manuscrit, nous trouvons en effet d'une part *beal* défini uniquement comme « canal » et d'autre part *rif*, *riou* « ruisseau » <sup>3</sup>.

La toponymie apporte les mêmes confirmations dans cette région. Plusieurs cours d'eau, ou lieux-dits situés près de ces cours d'eau, sont appelés *Rioux*, *Rieu*, *Rieux*, *Rieufrais*, ou, encore *Le Rif*..., dans le nord comme dans le sud de la Drôme. Et les attestations anciennes de ces toponymes prouvent qu'ils sont des vestiges d'une situation primitive. Par exemple :

- *Rieumaud*, ruiss. près du pt 57 : *Rivomolo* en 1292, *Rieumal* en 1685 ;
- *Rieusset*, ruiss. dans la même région : *Rivosec* en 1406, *Riosset* en 1504... ;
- *Riffroid*, ruiss. et quart. près du pt 10 : *Rivus frèyt* en 1299, *Rioufort* en 1494, *Rioufres* en 1556 ;
- *Le Rioux*, ruiss. entre les pts 2 et 3 : *Los Rios*, *Rivis* en 1449, *Les Rifz* en 1551 etc... <sup>4</sup>.

\*  
\* \*

Ainsi ne fait-il guère de doute qu'à date ancienne le « ruisseau » ait été appelé *rièu* dans toute la langue d'oc. La géographie linguistique et l'étude

1. Les copies manuscrites de ces terriers font partie du dossier de l'École des Chartes que M. Monfrin a mis aimablement à notre disposition. Nous sommes heureux de lui renouveler nos remerciements.

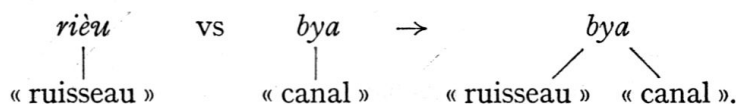
2. *Acte passé à Valence au sujet des revenus perçus sur diverses terres situées dans le mandement de Livron* (janvier 1318), publié par Louis Caillet dans *RLR*, t. 56, p. 159-171.

3. J. G. DUPORTROUX, *Dictionnaire à l'usage des Romanais*, mss, 1 vol. cartonné de 73 pages. Selon l'auteur de ce dictionnaire, *rif* serait une forme de « praticien » et *riou* la forme populaire.

4. J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, p. 302-305.

des textes ou des toponymes permettent d'établir avec une quasi certitude que ce type primitif a été remplacé par le nom du « canal » dans le nord de la Provence ainsi que dans une bonne partie du franco-provençal (et aussi, sous une autre forme, dans deux points de la zone sud) et par celui du « ravin » ou du « fossé » dans le Sud. Et la sémantique historique n'aura pas de peine à expliquer ces deux substitutions par le principe de la « contiguïté de sens ». Mais il est évident que nos explications seraient bien incomplètes si nous ne nous demandions pas quelles sont actuellement les désignations du « canal » et du « ravin » dans les parlers qui ont connu l'une ou l'autre de ces substitutions.

Dans les parlers du Nord, où le « ruisseau » est appelé *bya*, il peut arriver que le « canal » soit désigné par un autre terme, généralement un emprunt au français *canal*. Mais cela est en définitive assez rare. Nous ne pouvons guère citer que quelques exemples isolés : le point 45 dans la Drôme où *byao* signifie « ruisseau » et *kanao* « canal du moulin », le point 40 dans les Hautes-Alpes qui a de même *byau* et *kanau*... Le plus souvent, en remplaçant *rièu*, le lexème *bya* a intégré dans sa structure sémantique le sémème « ruisseau » qu'exprimait *rièu*. Autrement dit, de monosémique qu'il était à l'origine il est devenu polysémique (ou plus exactement bisémique, c'est-à-dire composé de deux sémèmes), phénomène très commun en sémantique diachronique <sup>1</sup>. L'évolution peut donc être schématisée ainsi :



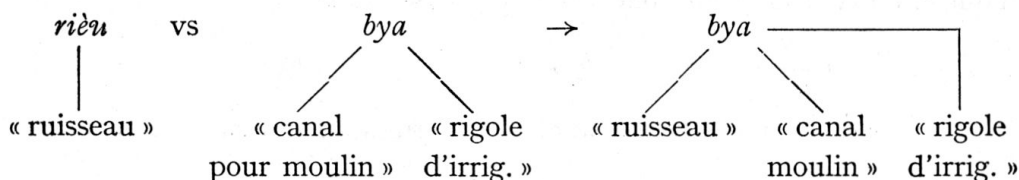
Mais cette polysémie de *bya* est plus complexe que nous ne pourrions le croire d'après ce schéma. Car le sémème « canal » peut se subdiviser en plusieurs « sous-sémèmes » correspondant à différents types d'activité humaine : le « canal d'irrigation » n'est pas le même que le « canal (ou la rigole) qui sert pour l'écoulement des eaux » ou le « canal qui amène l'eau au moulin... » Et en réalité dans la très grande majorité des parlers du nord de la Drôme le sémème « canal » se confond purement et simplement avec l'un de ses sous-

1. Nous employons, dans cette étude, les mots *sème*, *sémème*, *lexème* avec le sens qui leur a été donné dans les travaux de A. J. GREIMAS (*Sémantique structurale*, Larousse, 1966), K. HEGER (*article cité*), B. POTTIER, (*Vers une sémantique moderne*, dans *Tra Li Li*, I, 1964, p. 107-137) etc. Pour une définition précise des faits de polysémie et d'homonymie au moyen de la notion de sémème, voir K. HEGER, *article cité*, p. 54-62.

sémèmes : « canal amenant l'eau au moulin ». La notion de « canal d'irrigation » est pratiquement inexistante dans ces régions, soit que l'irrigation y soit inconnue, soit que plus fréquemment elle soit assurée par les ruisseaux eux-mêmes.

Ainsi comprend-on pourquoi la substitution de *bya* à *rièu* s'est produite : du fait des habitudes agricoles et du débit des ruisseaux, les notions (ou plus justement « sémèmes ») de « canal d'irrigation » et de « ruisseau » se trouvaient neutralisées dans cette région, alors qu'elles étaient nettement distinguées dans d'autres domaines gallo-romans. L'évolution de la langue a consisté à mettre en accord la structure des signifiants avec celle des signifiés.

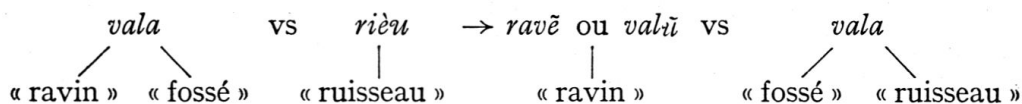
Mais, pour irriguer un champ ou un pré à partir d'un ruisseau, il est tout de même nécessaire de creuser des rigoles qui, suivant la meilleure pente du terrain, pourront propager l'eau dans toutes les directions. Dans les parlers du nord de la Drôme ces rigoles peuvent être désignées par différents termes (*rigolo*, *rubino*, *esparsyé* ..) mais aussi et le plus souvent peut-être par *bya*. Et on voit alors que la véritable polysémie de ce terme est non pas « ruisseau » + « canal », mais plutôt « ruisseau » + « canal pour moulin » + « rigole d'irrigation » (éventuellement). Et notre schéma d'évolution devra être corrigé ainsi :



Cette polysémie de *bya* peut même encore s'étendre dans certains parlers. Au point 2 *bya* s'applique aussi à tout endroit humide d'un champ où on risque de s'enfoncer.

Dans l'aire méridionale de *vala* « ruisseau » des faits semblables peuvent apparaître. Mais la situation est quelque peu différente en raison de la polysémie du *vala* primitif : « ravin » + « fossé ». D'une façon générale on pourrait croire que le remplacement de *rièu* par *vala* ait eu pour résultat une simple substitution d'un sémème à un autre dans la structure sémantique de *vala* et que le caractère bisémique primitif se soit maintenu. En effet, alors que dans la plupart des parlers provençaux de cette aire *vala* a la double signification de « ruisseau » et « fossé », il semble assez rare qu'il possède aussi celle de « ravin » ou « vallon ». Cette « trisémie » nous l'observons par

exemple aux points 61, 87, 100... Mais ailleurs, pour exprimer la notion de « ravin » que contenaient nos questionnaires, nos informateurs nous ont donné généralement soit un calque du français : *ravē*, soit la forme *valū* — là où elle ne désigne pas le « ruisseau ». Par exemple aux points 78 et 121 *vala* = « ruisseau » + « fossé » / *valū* = « ravin ». On pourrait donc proposer le schéma suivant pour la plus grande partie du domaine provençal :



\*  
\* \*

Mais, pour avoir une idée exacte des relations entre les noms des cours d'eau, des canaux, des ravins ou fossés et de la façon dont sont constitués et reliés entre eux les champs sémantiques des notions qu'ils recouvrent, il nous faut maintenant tenter de rechercher, par une démarche sémasiologique, les différents sens que peuvent prendre dans le domaine de l'Atlas linguistique de Provence les termes que nous avons mis en contact : *rièu*, *bya*, *vala*.

L'entreprise vaut la peine d'être conduite d'abord et surtout pour *rièu*. Car si ce terme a été supplanté par *bya* ou *vala*, cela ne veut pas dire qu'il ait toujours disparu. Il peut arriver que, par un phénomène que les dialectologues ont souvent analysé<sup>1</sup>, la vieille désignation coexiste avec la nouvelle, mais avec une signification différente.

Dans l'aire *bya* « ruisseau » voici par exemple le cas du parler de Chante-merle (pt 3), qui est peut-être franco-provençal : *bya* y désigne le « ruisseau qui a de l'eau en permanence » et *ryu* « le ruisseau qui n'a de l'eau que quand il pleut ».

Dans les pays de montagne c'est une opposition d'un autre type qui peut apparaître entre les deux termes : par exemple à Chaillol dans les Hautes-Alpes (pt 35), *biau* se rapporte à un « ruisseau ordinaire » (ou plutôt *gros biau*, car le simple *biau* signifie exactement « petit ruisseau ») et *riu* a le sens plus précis et plus spécifique d'une région alpine de « torrent ». Selon le témoignage d'A. Duraffour, une situation toute semblable existe à Valjouffrey,

1. A la différence de ce que nous analysons ici, il s'agit le plus souvent dans les dialectes de mots empruntés au français coexistant avec leurs équivalents autochtones : voir par exemple O. BLOCH, *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1921 ; A. DAUZAT, *Les patois*, Paris, 1927, p. 51 et suiv.

dans l'Isère dite « provençale », à 11 km à l'Est du point 13 : *béa* y désigne le « ruisseau à plat » et *ri* « le ruisseau qui descend de la montagne <sup>1</sup> ».

Enfin il peut arriver que l'opposition entre les deux termes soit une opposition de grandeur. Cela est particulièrement sensible dans le village montagnard de l'Épine (Hautes-Alpes, pt 52), où *biaru*, malgré son suffixe de diminutif, désigne le « ruisseau ordinaire », et *riyu* le « petit ruisseau ».

Cette notion de petitesse est plus fréquemment attachée à *rièu* quand il survit dans l'aire *vala* « ruisseau ». Ainsi, dans les points drômois 39 et 47 et dans le point vauclusien 72, le *rièu* est un « petit ruisseau » et le *vala* un « grand ruisseau ».

Mais le contraire peut tout aussi bien se produire. Au point 141 *vala* a le sens de « ruisseau ordinaire » et *rièu* est devenu un substitut de *rivyèto* pour désigner des cours d'eau plus importants.

Le terme *bya* a conservé d'une façon générale dans la moitié sud du domaine provençal la signification primitive de « canal », comme nous l'avons déjà dit. Mais, quand il a été évincé de cette position par le français *canal*, il a pu se charger d'une valeur diminutive ou augmentative dans des conditions comparables à celles que nous venons de voir pour *rièu*. Par exemple à Rians (point 138) le « canal » se dit *kanau*, le « petit canal » *byèli* et la « petite rigole d'irrigation » (unité minimale) *büaru*.

A Hyères au contraire (pt 169), *büaru* a pris le sens de « grand canal » à côté de *kanau* « canal ». Tout près de là, au point 166, c'est une autre évolution sémantique qu'a subie le mot autochtone sous la pression du mot importé : le *büaru* est un « réservoir d'eau » plus ou moins important... Un peu plus à l'Est, au point 133, c'est une opposition de valeur technique qui existe entre les deux termes, *kanau* désignant la « conduite canalisée » et *büaru* la « conduite non canalisée », c'est-à-dire une simple tranchée.

Dans les parlers où il n'a pas pris la place de *rièu*, *vala* a également pu entrer dans un système d'oppositions sémiques avec les noms du « ruisseau » ou du « canal ». Aux points 110 et 121, où précisément *rièu* a été remplacé par le nom du « canal », *kanau*, d'une façon semblable à ce qui s'est passé dans le nord de la Provence, *vala* est employé avec le sens de « petit ruisseau » (et aussi de « fossé », comme nous l'avons vu ci-dessus). La même valeur de diminutif se retrouve aux points 166 et 167, avec toutefois cette différence que l'opposition de grandeur n'est plus entre *vala* et *kanau*, mais

1. A. DURAFFOUR, *Glossaire des patois franco-provençaux*, publié par L. MALAPERT et M. GONON, sous la direction de P. GARDETTE, Éd. du C. N. R. S., 1969, n° 1400, p. 90 art. *bi*... Valjouffrey est le point I, 45.

entre *vala* et *grã vala* ou *gró vala*. Ces couples dans lesquels l'adjectif préfixé est la marque de l'augmentatif sont tout à fait parallèles à celui que nous avons vu au point 35 : *biau/gros biau*. Au point 47 les trois bases étymologiques se retrouvent même dans la structure formelle de la hiérarchie des cours d'eau :

- 1. *riaļu* (ou *riało*) « tout petit ruisseau »,
- 2. *vala* « ruisseau un peu plus gros »,
- 3. *byau* « ruisseau proprement dit »

Dans la Drôme, à Buis-les-Baronnies (pt 61) et saint-Nazaire-le-Désert (pt. 41), le *riyu* a de l'eau en permanence ; le *vala* au contraire n'a de l'eau que quand il pleut ou plus exactement ne provient pas d'une source. Et les informateurs distinguent avec soin ces deux types de cours d'eau quand on leur demande de dresser la liste des hydronymes locaux : par exemple au point 61 *lu riyu dé lavau*, mais *lu vala dé la margari*.

Même sorte d'opposition à Mirabel (pt 57), mais la permanence ne caractérise ici que la *rivyèro* (l'Aygues en l'occurrence) : le *riyu* et le *vala* sont voués à l'intermittence. Et entre eux on retrouve alors la distinction de grandeur signalée plus haut : le *riyu* est plus gros que le *vala*.

\*  
\* \*

Ce sème d'intermittence attaché à *vala* dans les exemples précédents est du plus haut intérêt. Il nous renvoie tout d'abord à l'étymologie même du mot : le *vala* a sans doute été d'abord un « ravin » pouvant se remplir d'eau. Et surtout il nous oblige à revenir sur la signification actuelle de *vala* dans les parlers où il a pris la place de *rièu*.

En effet, si nous interrogeons la géographie de la Provence, nous nous rendons compte qu'en définitive les notions de « ravin » et « ruisseau » se laissent assez mal dissocier l'une de l'autre : en été, en raison de la tendance naturelle à la sécheresse, les sources, même importantes, peuvent tarir et les ruisseaux être asséchés. Inversement les trombes d'eau de courte durée, mais violentes et abondantes, qui s'abattent parfois, pendant la même période d'été, peuvent remplir les moindres ravins ou vallons (ou même les chemins encaissés) et augmenter pendant quelque temps le nombre des ruisseaux... Ainsi ces données de base du climat et du relief provençaux obligent-elles à postuler une complexité plus grande de la structure sémique du lexème *vala* dans les parlers provençaux actuels. Même s'il est senti par les locuteurs comme l'équivalent du français *ruisseau* se distinguant du français *ravin* ou

*vallon*, il est bien certain qu'il ne correspond pas à la même notion que le français *ruisseau* ou que le nord-provençal *bya*.

Et alors la polysémie que nous avons cru pouvoir établir pour *vala* dans certains points serait une illusion des informateurs ou des enquêteurs. La situation est en tous points comparable à celle que nous avons décrite pour *bya* dans le nord de la Drôme. L'opposition « ravin » — « ruisseau » a en fait été neutralisée en Provence en raison des conditions climatiques particulières et la substitution de *vala* à *rièn* est le signe même de cette neutralisation, comme celle de *bya* à *rièn* était le signe de la neutralisation « canal » — « ruisseau ».

Le résultat est que *vala* ou *bya* dans ces deux régions expriment la notion de « ruisseau » d'une façon plus complexe, et en tout cas d'une façon tout autre que le mot *ruisseau* en français. Ils désignent dans le premier cas un ruisseau qui a la particularité de devenir ravin ou de naître d'un ravin, et dans le deuxième un ruisseau qui a la possibilité de servir de canal d'irrigation.

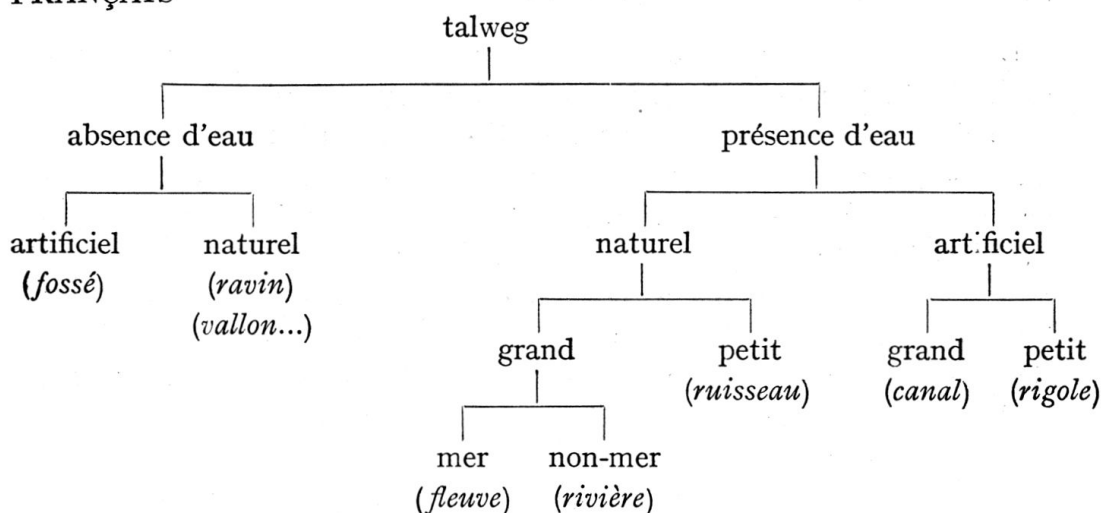
Autrement dit, pour employer des termes techniques bien commodes, il ne suffit pas de dire que le lexème *vala* est composé de deux sémèmes « ruisseau » et « ravin » (ce qui définit précisément la polysémie, selon les analyses de K. Heger <sup>1</sup>) ou que *bya* dans le Nord comprend les sémèmes « canal » et « ruisseau », il faut ajouter que le sémème « ruisseau » du Sud, signifié par *vala*, et le sémème « ruisseau » du Nord, signifié par *bya*, ne sont pas composés des mêmes sèmes, ou traits définitoires, qu'en français. L'un des sèmes essentiels du sémème « ruisseau » sud-provençal est ce qu'on pourrait appeler la « ravinité » et l'un des sèmes essentiels du « ruisseau » nord-provençal est la « canalité ». Dans les deux cas il est évident que la pression externe des données géographiques est déterminante et que cette ambivalence pourra être plus ou moins accentuée selon l'importance de cette pression.

\*  
\* \*

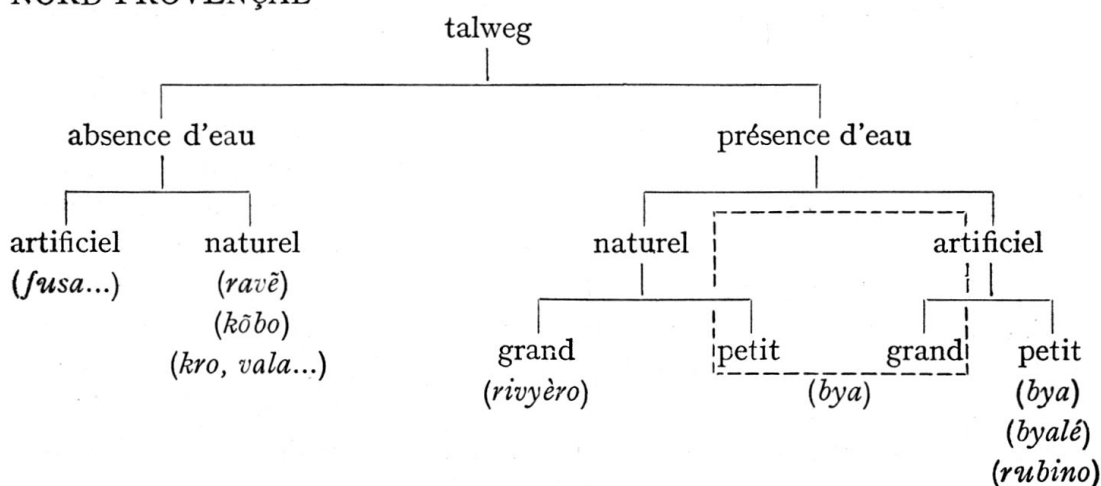
Ainsi de cet écheveau un peu complexe de termes et de significations que nous avons présenté se dégage-t-il au moins un enseignement : c'est que, en synchronie comme en diachronie, le champ sémantique — ou plutôt sémio-lexical — du cours d'eau ne peut être établi indépendamment de celui du canal ou du ravin. Cette constatation nous a amené à dresser les tableaux ci-contre que nous commenterons brièvement en guise d'épilogue.

1. K. HEGER, *article cité*, p. 54-62.

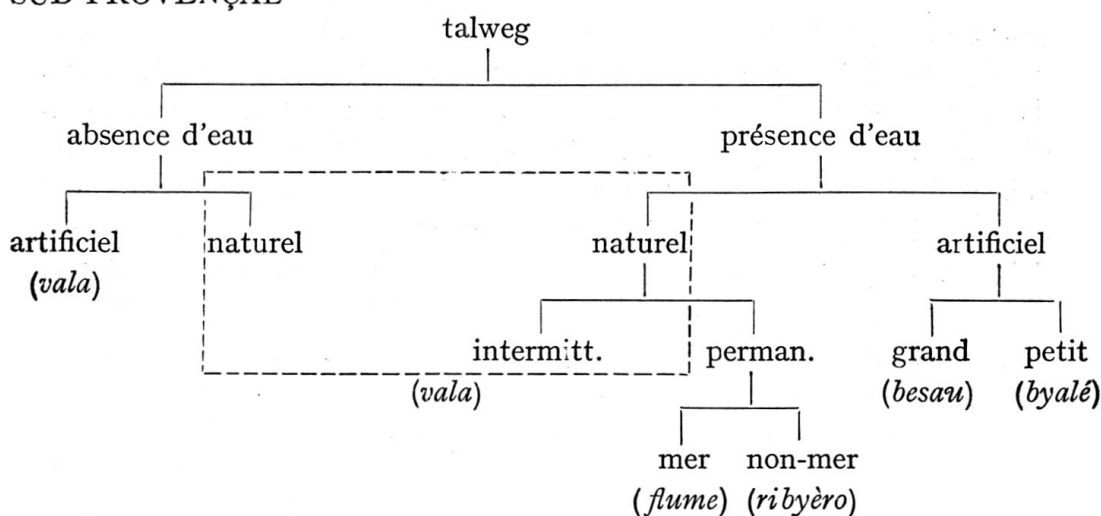
FRANÇAIS



NORD-PROVENÇAL



SUD-PROVENÇAL



La notion de « cours d'eau » constitue avec celle du « canal », pour reprendre les termes de A. J. Greimas, un premier *axe sémantique* dont le dénominateur commun est la « présence d'eau courante » : canaux et cours d'eau sont ce qu'on peut appeler des « courants d'eau ». Les deux branches de l'axe, « cours d'eau » et « canal » se distinguent l'une de l'autre par l'opposition sémique binaire « naturel » — « artificiel »<sup>1</sup>.

Mais les analyses précédentes nous ont conduit à établir des relations entre les « cours d'eau » et les branches « ravin » et « fossé » d'un autre axe sémantique dont la caractéristique essentielle est l'« absence d'eau permanente ».

Il est alors aisé de voir que cet axe sémantique regroupant « fossé », et « ravin » forme avec celui du « courant d'eau » un axe sémantique plus vaste que, faute d'un meilleur terme, on pourrait désigner par le vocable géographique de « thalweg ». De cet axe primaire partent deux branches maîtresses qui s'opposent l'une à l'autre par l'articulation sémique « présence d'eau » — « absence d'eau ». Et dans chacune des deux branches apparaît la même opposition sémique « artificiel » — « naturel ».

Jusqu'ici on peut dire que la structure de cet axe sémantique a un caractère quasi universel. Dans la plupart des domaines linguistiques, du moins dans ceux des pays tempérés, doit exister en théorie ce jeu d'oppositions entre « absence d'eau » et « présence d'eau », « artificiel » et « naturel ». Et il n'est peut-être pas abusif de parler d'une « structure profonde » commune.

Mais c'est à partir des articulations suivantes que les systèmes linguistiques peuvent se différencier les uns des autres. Pour la branche « courant d'eau », en français moderne, l'opposition de grandeur entre « fleuve » et « rivière » d'un côté et « ruisseau » de l'autre, ou entre « canal » et « rigole »... est fondamentale. C'est une situation semblable dans le nord de la Provence, mais une neutralisation se produit entre « petit cours d'eau » et « grand canal » (*bya*).

Dans le sud de la Provence l'opposition de grandeur est sans doute notée avec plus de précision qu'en français : les suffixes de diminutifs en *-é*, *-un* ... ou d'augmentatifs en *-as* ... sont très productifs pour les noms des cours d'eau comme pour d'autres secteurs du vocabulaire ; et nous avons vu précédemment que les désignations *rièu*, *bya*, *vala* ont pu être affectées de valeurs diminutives ou augmentatives, selon les parlers, quand elles ont été évincées de leurs positions primitives. Mais cette opposition semble secondaire par rapport à celle qui existe entre « eau permanente » et « eau inter-

1. Voir A. J. GREIMAS, *ouvrage cité*, notamment p. 18-34.

mittente ». La rencontre inévitable entre ce sème d'« intermittence » et la branche « ravin, vallon... » produit les faits de neutralisations que nous avons vus.

On peut même dire qu'à la limite, dans ces parlers du sud de la Provence, il y a une tendance à la fusion pure et simple entre la branche « absence d'eau » et la partie gauche de la branche « présence d'eau ». Seule peut-être résiste encore la catégorie « artificiel » de la branche « absence d'eau » (fossé). Mais on a vu que ce sens de « fossé » était signifié par le même terme *vala*. Et après tout le caractère « artificiel » d'un fossé n'est peut-être pas un trait fondamental : le long de certains champs ou chemins, il peut y avoir des fossés naturels qui sont utilisés pour l'écoulement des eaux au même titre que les fossés creusés par l'homme et se distinguant alors très mal des ruisseaux de type provençal.

Sur le plan des seuls signifiants il faut remarquer l'étonnante économie lexicale du provençal, du Nord ou du Sud, par rapport au français. Les termes de *flume*, *ribiero*, donnés par les dictionnaires, appartiennent presque exclusivement à la langue littéraire. Dans la langue parlée on dira le plus souvent *éz ana pèska* (ou *pétsa...*) *a rôzé*, *a durënso*, *a drumo...*, et non pas *ó flume* ou *a la ribyèro*<sup>1</sup>. Certes le terme générique *ribyèro* a été souvent obtenu dans les enquêtes, mais il est peu employé ; et la forme *rivyèro* qu'il prend dans beaucoup de parlers, où pourtant P intervocalique est devenu -b-, prouve que les témoins ont emprunté au français une désignation qui ne leur était pas bien familière.

D'autre part, comme on l'a vu, les termes *vala* ou *bya* sont chargés d'une polysémie (« ruisseau » — « fossé » ou « ruisseau » — « rigole ») que ne connaît pas le français.

\*  
\* \*

Il aurait été intéressant de confronter ces données avec celles des autres langues romanes. Mais cela allongerait démesurément cette étude. Remarquons simplement que dans l'Italie du centre, et principalement dans les parlers toscans, le même terme *fosso* peut désigner le « canal d'irrigation »

1. On peut faire les mêmes remarques pour les noms de l'habitation et de l'agglomération. Alors que les termes *bastido* ou [*grändzo*] « ferme » sont couramment employés, le mot *viladzé* « village » est rare et *vilo* « ville » franchement inusité. On peut tirer de ces observations une règle générale qui s'applique sans doute à tout parler populaire : un terme est d'autant plus rare que sa valeur générique est plus grande.

et le « ruisseau »<sup>1</sup> ; que le terme *arroyo* « ruisseau » de l'espagnol signifiait primitivement en roman, selon Corominas, « canal artificiel pour le passage de l'eau »<sup>2</sup> et qu'en basque actuel le mot *arroil* se rapporte à un « défilé entre des montagnes, une cavité »<sup>3</sup>. Rappelons enfin qu'en ancien français les mots *biès* et *chanel* (*canal*) sont le plus souvent employés pour désigner « le lit d'un cours d'eau, fleuve ou rivière »<sup>4</sup>. Tous ces exemples montrent de quel intérêt serait une étude d'ensemble de cette question dans les langues romanes, du point de vue lexicologique et sémantique, en synchronie et en diachronie. En attendant ils confirment les relations que nous avons établies entre les notions de « ravin », « cours d'eau », « canal », en nous laissant entrevoir que des phénomènes de neutralisation ou de polysémie peuvent ou ont pu se produire dans d'autres langues que la langue d'oc, par suite de rencontres entre éléments de l'axe sémantique du « thalweg ».

L'unité gallo-romane des désignations des « cours d'eau », des « canaux » ou des « ravins » est indéniable. A peu de choses près c'est le même matériel lexical, d'origine latine ou prélatine, que l'on retrouve du Nord au Sud, dans l'état moderne ou ancien des dialectes gallo-romans. Mais cette unité lexicale est trompeuse. L'étude qui précède a fait voir, croyons-nous, que l'histoire de la langue d'oc, ou du moins des dialectes provençaux, avait consisté à utiliser cet héritage commun pour constituer un ensemble sémio-lexical propre qui soit un reflet à peu près fidèle des particularités géographiques et des usages du sud-est de la France.

Aix-en-Provence.

J.-C. BOUVIER.

1. AIS, t. III, c. 431 *un ruscello*.

2. COROMINAS, *Diccionario critico etimologico de la lengua castellana*, t. I, p. 286-287.

3. COROMINAS, *ibidem*.

4. TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. I, Berlin, 1925, p. 972-73 et t. II, p. 215.